

**C**omment fait-on pour préparer ses enfants à la mondialisation quand on est payé au Smic ?

Cette question posée par une électrice lors de l'un des débats télévisés qui ont suivi l'élection présidentielle française du 21 avril 2002 illustre la divergence entre l'image communément donnée de la France et sa réalité sociale. Dans les discours, les exclus ont, peu à peu, remplacé les catégories modestes ; dans le même temps, les politiques publiques ont progressivement rompu avec l'objectif de réduction des inégalités. La proximité, l'urgence, le risque ont progressivement émergé en tant que mots clés de la politique de la ville ; des mots clés qui témoignent d'interventions guidées par des logiques à la fois misérabilistes et de paix sociale.

Les discours sur le risque et l'urgence offrent l'opportunité de réaffirmer qu'il est de notre devoir de ne pas oublier les inégalités, et donc de questionner la pertinence d'une entrée par la vulnérabilité plutôt que par les risques. De même qu'une étude de la pauvreté des populations (les processus) dépasse un intérêt pour les populations pauvres (l'état), privilégier la vulnérabilité ne veut pas dire s'attacher aux seules populations vulnérables. C'est en effet seulement en cherchant à mettre en évidence combien le vécu et les pratiques au quotidien, les représentations et schémas cognitifs qui les sous-tendent, sont déterminés par la position sociale, que l'observation des situations les plus extrêmes ou les plus marginales peut s'inscrire dans une problématique de géographie sociale fidèle à ses objectifs de dévoilement des effets des inégalités. Cette question de méthodologie est un enjeu de positionnement scientifique pour notre équipe ; elle l'est aussi plus largement pour les sciences humaines et sociales dans leur ensemble.

### DES INÉGALITÉS AUX RISQUES

L'exemple des politiques de lutte contre la pauvreté et de la politique de la ville illustre ce passage d'une problématique des inégalités à une problématique du risque.

Au début des années 1980, la pauvreté est, selon les appartenances politiques et les choix idéologiques, perçue

et analysée soit comme un phénomène résiduel (marqué par le cumul de cas d'espèce<sup>1</sup> relevant de l'aide sociale) soit en termes d'inégalités. La campagne autour de « la nouvelle pauvreté » orchestrée pendant l'été 1984 marque une rupture dans la prise de conscience de l'ampleur renouvelée des situations. Si l'accent est moins mis sur les inégalités sociales que sur le rapport à l'emploi, la référence reste malgré tout encore l'économie et son évolution : la pauvreté émerge au cœur de la production de richesses. Les réponses se limitent alors, selon le modèle traditionnel de l'assistance aux pauvres, à des secours d'urgence en hiver : il faudra l'intervention de Coluche et la création des Restos du Cœur pour que les dispositifs dépassent la soupe populaire et le sauvetage des Sdf qui

### La pauvreté, réalité et objet de discours



<sup>1</sup> Expression empruntée à J. K. Galbraith qui, dans son analyse des situations de pauvreté aux États-Unis à la fin des années 1950 a distingué les cas d'espèce (« on lie d'habitude ce genre de pauvreté à des caractères propres aux individus qu'elle afflige ») et la pauvreté localisée (« celle qui se manifeste sous la forme d'un îlot de pauvreté »), J. K. Galbraith, *L'ère de l'opulence*, Calmann-Lévy, 1961, p. 302.

meurent de froid (les réactions de la classe politique lors des nuits froides de janvier 2003 pourraient laisser penser qu'en vingt ans rien n'a changé...).

L'analyse en termes de pauvreté relative, corollaire des problématiques d'inégalités de classe, va rapidement être supplantée par des questionnements faisant plutôt référence à la pauvreté absolue. Le Rapport sur la grande pauvreté et la précarité en France remis en 1987 par Joseph Wrésinski (ATD – Quart Monde) au Conseil économique et social, établit une distinction entre pauvres et très pauvres : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible ». Pour Serge Milano (1988), il s'agit d'être efficace : « La question simple et brutale est : que pouvons-nous faire immédiatement pour que personne ne se trouve jamais sans rien pour vivre ? [...] Pour nous il n'y a de vraie pauvreté que la pauvreté absolue ». Les politiques sociales évoluent au profit d'un ciblage vers ceux qui en ont le plus besoin (et qui vont devenir les « Rmistes »). Justifiées par le souci de bien utiliser l'argent public, ces orientations font progressivement oublier les processus qui sont producteurs de pauvreté : on parle plutôt des aléas de la vie et des accidents de parcours (la fatalité pour des individus...), ou, de manière indéfinie, des effets locaux de la mondialisation. Plus récemment encore, la thématique de l'exclusion, qui signifie passage d'une lecture verticale de la société (être en haut ou être en bas) à une lecture horizontale (être intégré ou être en marge), éloigne encore plus de la prise en compte des processus. Pourtant, si l'on admet qu'il n'y a d'exclusion qu'intérieure (Balibar, 1992), alors l'exclusion renvoie à un statut qui, dans une société de ségrégation, peut être autant spatial que social.

Le discours de la fracture sociale qui domine la campagne électorale pour l'élection présidentielle de 1995 va accélérer les réorientations de la politique de la ville. Philippe Estèbe en a synthétisé l'évolution en des termes qui sont, comme pour la pauvreté, ceux d'un passage du relatif à l'absolu et d'une mise au second plan du souci structurel

de justice sociale. Au début des années 1990, la géographie prioritaire, base de la politique de la ville, est une géographie du logement social plus que de la misère. Elle s'applique à des espaces choisis selon une distance sociale relative et qui présentent une grande diversité sociale et urbaine. La délimitation en fonction des contextes locaux « ne permet pas de caractériser précisément l'enjeu social et politique qui délimite le territoire "prioritaire" » (Estèbe 2001). Le glissement qui s'opère progressivement vers la seule logique de compensation du handicap débouche en 1995-1996 sur l'étalonnage de l'exclusion absolue grâce à une opération de rationalisation qui comporte deux opérations statistiques :

- l'invention d'un indice, l'indice synthétique d'exclusion, qui prend en compte les pourcentages de moins de 25 ans, de chômeurs de longue durée, de personnes sans diplôme, la population du quartier, et le potentiel fiscal de la commune. Cet indice doit donner l'impression d'être aussi rigoureux qu'un indicateur social tel que le fait de bénéficier d'un minimum social ;

- un classement selon une échelle comportant trois classes (zones urbaines sensibles - ZUS, zones de redynamisation urbaine ZRU, zones franches urbaines ZFU) et qui repose sur l'invention d'une nouvelle catégorie de handicap : le handicap spatial. En effet, le traitement dérogatoire du droit commun est d'autant plus important que le degré de handicap du quartier est fort.

L'exclusion territoriale apparaît comme un nouveau risque, dont il n'est pas dit s'il concerne les habitants ou la société. Les dispositifs s'appuient sur le discours de la fracture et de la dualité dans les rapports aux espaces. La préface de Jean-Paul Delevoye, alors Président de l'Association des maires de France, au Rapport « *Cohésion sociale et territoires* » remis au Commissariat général du Plan illustre ce discours :

« D'un côté, une France volontiers astreinte à l'ouverture sur le monde, bien installée dans les flux complexes de l'internationalisation des échanges et de la concurrence, dans l'essor effréné des technologies nouvelles et de leurs applications infinies à la production, à l'information, à la consommation. Cette France-là vivrait le territoire comme une résidence secondaire. De l'autre, une France assignée à résidence et repliée dans des poches de pauvreté indignes d'un pays qui affermit sans cesse sa monnaie, sa force économique, sa place dans les échanges internationaux, au point d'occuper le quatrième rang des puissances mondiales.

Cette France-là vivrait dans des territoires érigés en "zones". D'un côté, une France de l'intégration mondiale, de l'autre une France de l'insertion locale. »

La politique de la ville a pris une option misérabiliste et est donc inscrite dans la lignée des actions humanitaires destinées à soulager des territoires en souffrances: « confondant paupérisme et tensions sociales, les diagnostics ont volontiers versé dans le catastrophisme absolu » (Belmessous, 1998. p. 50).

En préférant le traitement des handicaps et la compensation à la réduction des inégalités et à l'action sur les processus, la « sanitisation du social » (Fassin, 1998, p. 42) est en marche. La pathologisation et la médicalisation des problèmes sociaux font diversion: en travestissant des problèmes sociaux en handicaps d'espaces délimités sur la base du trop ou du pas assez, on évite de s'interroger sur l'origine les déterminants premiers de la dégradation des conditions de vie des habitants de ces espaces. Les inégalités sociales sont en quelque sorte incorporées. Dans le même temps, les crises sanitaires (le sang contaminé, la dioxine, l'amiante, la vache folle) ont fait obstacle à la prise de conscience de l'ampleur des inégalités sociales face à la santé: « Il est en effet frappant de constater à quel point, aujourd'hui, la division économique du travail et la répartition inégale (c'est un euphémisme) des richesses entre pays et, au sein de ces derniers, entre groupes sociaux accusent toujours plus les inégalités sociales de mortalité et de morbidité – il est vrai dans un *trend global* d'amélioration des indices sanitaires – sans que la question des inégalités sociales de santé ne parvienne durablement à s'imposer dans le débat public, et, a fortiori, en ces temps de restauration néo-libérale, à informer l'action publique » (Pierru, 2002).

### INÉGALITÉS ET VULNÉRABILITÉ

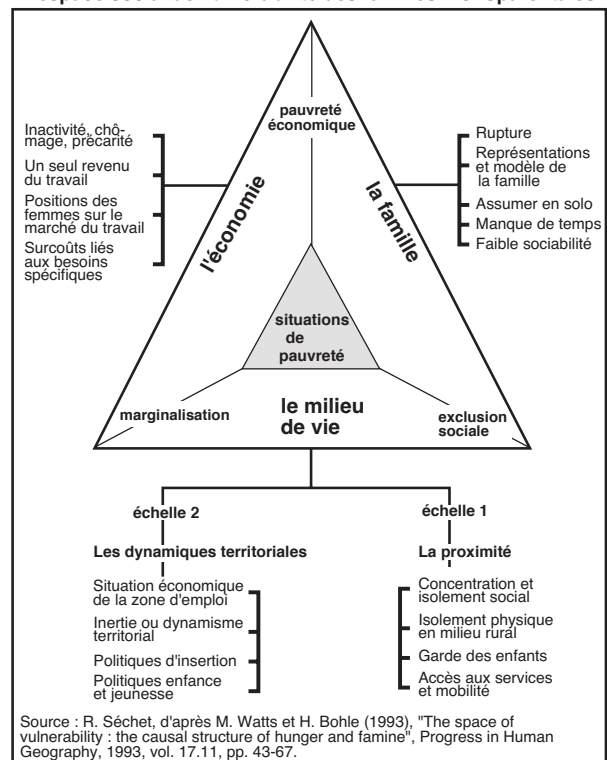
Les évolutions terminologiques sont la traduction d'un changement de référentiel des politiques sociales, c'est-à-dire du déplacement des enjeux de la sphère du travail et de l'économie vers celle de l'appartenance sociale. Dans un contexte de dynamiques économiques favorables à la reprise du creusement des inégalités, de dynamiques politiques tendant à renégocier le *welfare state*, de dynamiques spatiales qui renforcent les polarisations et les processus de stigmatisation, ce glissement sémantique permet de faire du territoire un des moyens stratégiques d'action en

faveur du rétablissement de la cohésion sociale (Delevoye, 1997).

Pour redonner aux inégalités la place qui doit être la leur dans la recherche sur les relations entre les sociétés et les espaces, la proposition est de rompre avec la problématique des risques pour la remplacer par celle de la vulnérabilité. Certes l'amélioration de la situation des personnes vulnérables est toujours posée comme l'objectif, voire la pierre angulaire (Black, 1994), de toutes les politiques de bien-être dans les pays développés. Mais cette définition par les caractéristiques physiques et psychiques de la personne, c'est-à-dire par ses fragilités et ses déficiences, au mieux par son isolement, est à distinguer de la vulnérabilité telle qu'elle a été définie en 1992 par Dow et en 1993 par Watts & Bohle. Pour ces auteurs, la vulnérabilité découle aussi d'éléments externes aux individus, c'est-à-dire de leur exposition au risque et de leur capacité à faire face (*resistance and resilience*).

La vulnérabilité ne renvoie pas seulement à des caractéristiques personnelles d'âge, de santé, de contraintes physiques, mais aussi à des catégories telles que la classe, le genre, l'ethnie, qui décrivent la place de la personne dans l'économie et la société. Par exemple, la virulence des débats nord-américains sur la pauvreté des familles monoparentales qui a débouché sur l'abandon du programme AFDC (*Aid to Families with Dependand Children*) en 1996

L'espace social de vulnérabilité des familles monoparentales



réfère à la vulnérabilité idéologique des familles monoparentales face à la remise en cause de l'aide sociale et à la défense du modèle familial traditionnel. La pauvreté plus fréquente des familles monoparentales est à analyser en référence au champ de contraintes auquel ces familles sont confrontées (Séchet et al., 2002). Vulnérables, elles le sont aussi, en effet, parce qu'elles ne comportent qu'un seul parent et qu'aux

effets éventuellement traumatisants de la rupture s'ajoutent les difficultés économiques et sociétales inhérentes au fait de devoir assumer en solo les charges familiales; parce qu'elles sont majoritairement dirigées par des femmes, et que celles-ci ne sont pas toujours, ou toujours pas, les égales des hommes sur le marché de l'emploi; parce qu'elles subissent, comme tous les ménages à faibles revenus, des processus de ségrégation spatiale porteurs de marginalisation et qui, donc, sont contradictoires avec toute idée de développement durable (Oris et al., 2001).

La vulnérabilité permet donc de « sauver les catégories essentielles » et de réaffirmer les objectifs de justice et d'équité face à des politiques, et aux représentations subséquentes, qui tendent à être contre-productives en termes d'autonomisation de la personne (Black, 1994). Elle ramène aux lectures du début des années 1980 par exemple à celle alors proposée par Serge Milano qui, en 1982, opposait les approches empiriques, descriptives, de la pauvreté, et l'approche théorique qui définit la pauvreté par rapport aux contraintes qui commandent l'évolution de la société et engendrent des phénomènes de dépendance et d'insécurité pour certains groupes sociaux sans en présenter les limites: l'attention portée aux structures ne fait pas oublier les individus, la diversité de leurs pratiques et l'inventivité de leurs actions quotidiennes.

À l'inverse des analyses en termes de risques et de handicaps, le recours à la notion de vulnérabilité permet d'articuler les inégalités avec la manière dont elles sont vécues par l'individu. Celui-ci est bien au centre de l'étude tout en étant considéré par sa position sociale et dans son contexte. Ce champ des possibles qui s'offre à lui varie selon « l'ici et maintenant », c'est-à-dire selon le principe qui distingue la pauvreté relative de la pauvreté absolue: « Pour l'indigent américain, sa pauvreté ne se situe pas à Hong-Kong ni au XVIIe siècle, il est pauvre ici, aux États-Unis, et aujourd'hui » (Harrington, 1967). L'objectif de Richard Peet (1975) était de

**Entre champ des possibles et bricolage :  
l'exemple des femmes seules avec des enfants à charge**

H I S T O R I Q U E	<b>CONTEXTE</b>	Relations de classe et de genre au niveau macro. Système de protection sociale, politiques familiales, réglementations du marché de l'emploi.
	<b>SITUATION</b>	Marché de l'emploi et aide sociale au niveau local. Services sociaux, service de garde et de soin, etc.
	<b>ENVIRONNEMENT</b>	Contacts directs avec les interlocuteurs des services, avec la famille, les amis et autres réseaux sociaux.
	<b>INDIVIDU</b>	La compréhension de sa situation et de ses possibilités par la femme. Comment voit-elle ses rôles de pourvoyeuse de soins, travailleuse, mère ?

Source : Claudia Gardberg Morner (2000), Making Ends Meet. Lone Mothers' Local Subsistence Strategies. Cases Studies from Italy and Sweden, Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung, Arbeitspapiere n° 13, d'après Layder D. (1993), New Strategies in Social Research, Polity Press.

« combiner une théorie explicative forte sur l'origine des inégalités avec quelques généralisations dérivées de la recherche empirique sur les figures du pauvre et sur les modalités de la persistance des inégalités dans les conditions offertes par le capitalisme avancé ». À cela, la notion de vulnérabilité permet d'ajouter la dimension sociétale pour comprendre comment la personne va organiser sa vie au quotidien, comment elle va se construire dans un environnement choisi ou subi, avec ses propres schémas cognitifs, ses cartes mentales, ses représentations. Comment elle va imaginer l'espoir d'une sortie, qui peut être par l'autodestruction (la prostitution, la vie à la rue, le refus de l'hébergement collectif avec ce qu'il représente même par grand froid).

### LES APPORTS DES ENTRÉES PAR LES SITUATIONS EXTRÊMES

C'est seulement ainsi, quand elles sont intégrées dans une problématique attentive aux inégalités, que des approches centrées sur la personne, sur le micro, sur le corps, sur les situations les plus extrêmes, trouvent toute leur pertinence... et ne contribuent pas à faire oublier les inégalités. Une brève présentation des thèses de Catherine Sélیمانovski (*L'inscription spatiale de la pauvreté. Le cas de Strasbourg et du Bas-Rhin*) et de Claire Sauvaître (*Espaces de la pauvreté et territorialités des « exclus » dans le champ d'une ville moyenne: l'exemple de Pau*), ainsi qu'une réflexion émergente sur la prostitution et les espaces prostitutionnels <sup>2</sup>, permet ici d'illustrer l'intérêt de démarches de recherche combinant des méthodologies quantitatives et qualitatives.

<sup>2</sup> Projet « Territoires urbains et pratiques sexuelles tarifées : nouveaux échanges, nouveaux acteurs, espaces de la marge et espaces insécuritaires. Problématiques du lien social et du rapport à l'autre » soumis en réponse à l'ACI « Terrains, techniques, théories. Travail interdisciplinaire en Sciences humaines et sociales » présentée par des chercheurs en psychologie, sociologie, géographie de Rennes II (janvier 2003).

Pour sa thèse, Catherine Sélimanovski a plus particulièrement exploité les fichiers des bénéficiaires du RMI et des demandeurs du Fond d'urgence sociale (FUS)<sup>3</sup> ainsi que les résultats d'une enquête auprès de jeunes du quartier de la Meinau à Strasbourg. L'hypothèse de départ, fortement inspirée par Georg Simmel, est que, dans les pays riches, la pauvreté ne recouvre pas seulement les désavantages relatifs d'un groupe par rapport aux autres mais qu'elle est aussi un vécu disqualifiant (reconnu par l'attribution du droit à un revenu minimum), et que, en conséquence, sa signification est plus profonde que celle de l'inégalité sociale. Cette hypothèse débouche sur une problématique de la frontière et donc sur des questionnements afférents : quelle est la visibilité de la frontière spatiale de la pauvreté ; y a-t-il production de nouveaux fronts de ségrégation ; le fait d'occuper des lieux où s'accumulent tous les maux sociaux n'est-il pas porteur d'un inédit social qui transcenderait les statuts antérieurs et générerait de nouvelles frontières de la pauvreté ?

La pauvreté reconnue et prise en charge par la société s'inscrit dans des espaces rétractés par rapport à ceux du chômage, tant à l'échelle du département qu'à celle de l'agglomération de Strasbourg, avec, à ce niveau géographique, des écarts entre les espaces de pauvreté délimités par la localisation des bénéficiaires des minima sociaux (RMI et API essentiellement) et leur représentation : les délimitations collent de trop près au paysage bâti et aux coupures physiques. La Meinau en tant qu'espace rétracté de pauvreté est l'archétype des quartiers dans lesquels se cumulent les effets de lieux négatifs : absence de profit d'encombrement qui se traduit par la concentration dans l'espace des personnes en situation de pauvreté ; absence de profit de localisation (espaces périphériques sans attrait, déficients en équipements, pauvres en services, mal raccordés aux espaces centraux) ; absence de profit de position ou de rang (espaces sans prestige et représentations disqualifiantes surtout quand ces espaces sont désignés comme territoires "sensibles" par la politique de la ville) (Bourdieu, 1993).

La localisation chronologique des demandes au titre du FUS rend compte des écarts dans les possibilités de l'encadrement social : par opposition au centre de Strasbourg et aux communes péricentrales de l'agglomération (Schiltigheim, Illkirch, Hœnheim), les quartiers de grands ensembles d'habitat collectif de la périphérie de Stras-

bourg font figure de territoires en retard dans les rythmes de dépôt des demandes : l'inégale diffusion de l'information sociale dans l'urgence met en évidence les difficultés de l'encadrement dans les espaces de pauvreté rétractés. Or les bénéficiaires dont les dossiers ont été traités au mois de mai ont perçu en moyenne 700 francs de moins que ceux dont les dossiers ont été traités en janvier. Ici, la pauvreté des espaces s'ajoute à celle des habitants au point d'en devenir constitutive.

La problématique de la frontière, présente dans l'analyse statistique des situations professionnelles (une lisière dont les bords sont flous parce qu'elle est le lieu des mélanges de statuts, des allers et retours entre le travail, le chômage, et l'assistance), résidentielles (des discriminations liées à des modes d'habitat disqualifiés), familiales (des fractures démographiques) des bénéficiaires du RMI et des demandeurs du FUS, donne la mesure de la pluralité des combinaisons et de la diversité de situations qui sont vécues au quotidien dans l'hétéronomie. Face à l'insuffisance des relais d'intégration, le sentiment d'exclusion s'exprime en provocation (Beggag, 2002), et les territorialités du repli en territorialités du conflit.

Claire Sauvaître articule encore plus nettement géographie des inégalités et géographie humaniste pour « identifier la place de l'espace dans les processus de socialisation des plus démunis » et poser le caractère paradoxal de l'action publique qui cible les interventions sur des quartiers bien circonscrits « alors que, bien souvent, dans les rapports à l'espace des individus auxquels elles s'adressent, l'appropriation, l'usage instrumental, la relégation et la référence à des territoires symboliques se conjuguent diversement et produisent sans doute plus un réseau de lieux, à la fois concrets et symboliques, qu'un territoire unicentré, géographiquement borné » (Sauvaître, 2001, p. 44). L'enquête auprès de 105 personnes complétée par 55 entretiens semi-directifs d'une durée moyenne de 3 heures qui constitue le matériau original de la thèse, montre la diversité des expériences spatiales. Les réseaux personnels, et donc les inégalités de capital social, jouent un rôle déterminant en matière d'accès au logement. Entre logement choisi, logement attribué avec accompagnement social dans le cadre de dispositifs institutionnels, parcours pluriels des personnes sans domicile, « les exclus issus des classes moyennes évoluent suivant des trajectoires plus diversifiées que celles d'origine modeste » (p. 290).

Le recueil d'informations relatives aux lieux fréquentés

<sup>3</sup> Dispositif unique d'urgence ouvert de janvier à juin 1998 à tous ceux qui pensaient pouvoir en bénéficier.

et aux cheminements pratiqués permet de distinguer :

- des pratiques urbaines diversifiées associées à des espaces de vie ouverts et qui dessinent une véritable ville avec ses polarités. L'accès à la motorisation est un discriminant dans la diversification des lieux de consommation et des activités culturelles ;

- des pratiques restreintes enfermées dans le quartier et structurées autour de quelques lieux. Des contraintes d'ordre économique et culturel (faible niveau de qualification, possibilités limitées d'accès à l'emploi, dépendance vis-à-vis des services sociaux, formes de repli communautaires) entravent les capacités de mouvement dans la ville ;

- des pratiques urbaines canalisées par l'accès aux dispositifs de survie, i.e. d'assistance aux plus démunis. L'inscription dans le tissu urbain est lacunaire, circonscrite aux quartiers centraux, les usages des espaces publics spécifiques ("la manche" sous ses diverses formes par exemple). Cependant, l'individualisation des pratiques fait varier l'accès aux ressources de l'assistance. Les tactiques de survie opposent fixité et itinérance, sédentarité exigüe dans l'espace public et errance. La mobilité des uns, favorisée par un capital d'expériences urbaines et orientée par l'accès à des ressources potentielles, s'oppose à l'ancrage des captifs, jeunes ou âgés, qui ont en commun de ne pas disposer des atouts culturels nécessaires pour sillonner le territoire national.

Aux effets propres aux structures de l'espace local (effets endogènes), il convient donc d'ajouter ceux liés aux histoires de vie (les inégalités de dotations en capitaux) de chacun dans leurs dimensions sociale (effets de l'exclusion) et spatiale (effets de mobilités).

La problématique de la frontière développée par Catherine Sélimanovski et celle de la diversité des pratiques urbaines à des échelles qui peuvent être très fines (le corps et ses postures) peuvent être reprises dans l'analyse géographique d'une question d'actualité en janvier 2003 les réactions pour interdire ou plutôt réguler la prostitution.

Avant même la proposition de loi "Sarkozy", des arrêtés ont été adoptés par les maires dans des municipalités de gauche (Lyon) comme de droite (Troyes), avec des motivations différentes. À Troyes, l'interdiction du racolage sur certains boulevards péricentraux a été décidée au début du mois de juillet 2002 en même temps que celle de la mendicité en des lieux bien précis, ou encore de la pratique du skate et du vélo acrobatique en plein cœur du centre historique. Il s'agit explicitement de réduire les désordres urbains et de pacifier l'espace public pour rétablir la qualité

de la vie dans la ville. En fait dans des types d'espaces urbains bien spécifiques: la frontière est la "nouvelle frontière urbaine", celle de "la ville revancharde" (Smith 1996, 44) par laquelle il s'agit d'exclure au sens fort (ne pas autoriser l'accès à) pour produire des espaces sociaux compatibles avec les représentations que les populations en place se font de l'urbain, avec leurs valeurs... et leurs intérêts économiques (Papayanis 2000), au risque d'un creusement des inégalités selon les mondes de la prostitution. Les figures de la prostitution sont variées et, surtout, renouvelées. L'arrêté pris à Troyes s'adresse en priorité à des formes récentes, peut-être pas plus visibles que les précédentes mais qui modifient pourtant le paysage urbain: « Depuis de longues semaines, des femmes venues des pays de l'Est ou de Centrafrique racolent sur le Boulevard Gambetta, la rue Paul-Dubois et le Boulevard Victor-Hugo. Pour tenter de mettre fin à ce qui résulte du *développement à Troyes de l'activité de réseaux étrangers*, François Baroin a signé, vendredi 12 juillet, *un arrêté réglementant l'exercice du racolage*. [...] La filière dont il parle devrait concerner une vingtaine de filles, *qui passent quelques jours à Troyes, repartent dans une autre ville, puis reviennent* »<sup>4</sup>. Les conséquences néfastes de la répression sont évidentes: renforcement de la clandestinité et donc du pouvoir des réseaux proxénètes, impossibilité pour les femmes de s'approprier pour progressivement le maîtriser leur espace-rue...

La différenciation établie localement entre nouvelle et ancienne prostitution tient largement, de la part des acteurs locaux, à la crainte suscitée par l'inconnu et par l'absence de maîtrise sur les nouveaux réseaux. Pourtant cette prostitution, organisée à des échelles géographiques qui ne sont pas celles de la ville en tant qu'espace sur lequel le maire a autorité, oblige à intervenir, sans quoi le pouvoir local apporte la preuve de son incapacité à maintenir l'ordre et la tranquillité dans la ville. D'autant plus que, dans une pure logique NIMBY, des associations de riverains se mobilisent contre les nuisances causées par les prostituées et leurs clients.

Plus largement, comment, dans la rue, les gens font avec les différences physiques et comportementales? Répondent-ils par l'indifférence, l'évitement, l'agressivité? N'est-ce pas aussi par ces attitudes qui ne peuvent s'observer qu'à l'échelle micro que se crée la figure du mar-

4 Chantal de la Bretesche, Troyes fois plus ferme, *L'Observateur de Troyes*, 19 juillet 2002. Italiques dans le texte.

ginal, du déviant, du hors norme? Que cette position en dehors soit exprimée directement par des comportements, des manières de racoler ou de faire la manche, ou indirectement par des traces, des marqueurs, tels que préservatifs, seringues, bouteilles, canettes.

## ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Les thèses de Catherine Sélیمانovski et Claire Sauvaître articulent analyses quantitatives et démarches qualitatives. Elles évitent les pièges du misérabilisme descriptif et du culturalisme, ou encore celui d'analyses uniquement quantitatives et cartographiques qui ne descendent pas jusqu'à l'individu. Or les inégalités se vivent au quotidien, dans les pratiques et représentations spatiales.

L'intervention sociale a évolué vers plus d'inscription dans les formes urbaines. Sans qu'il faille donner totalement raison à Michel Foucault sur le contrôle social des corps, force est malgré tout de reconnaître que l'objectif est bien de gérer la manière dont les corps occupent les espaces. Il s'agit d'insérer territorialement et sanitaire (la prévention médicale des prostituées, l'abri pour la nuit, le repas gratuit et l'accueil de jour plutôt que la manche agressive...) les figures hors normes qui, localement, sont susceptibles de créer *in situ* des abcès de fixation (les prostituées africaines de la rue Saint-Hélier à Rennes), et qui, au niveau national, interpellent la société sur les écarts entre les réalités et les discours de la cohésion sociale. Les "pauvres" électeurs, la "France des oubliés" (pour ne pas parler de la trop médiatique "France d'en bas" chère à notre Premier Ministre J-P. Raffarin), ne s'y trompent pas: quand on les confond avec les catégories stigmatisées, celles qui sont les cibles du projet de loi Sarkozy (prostitués, gens du voyage, squatters, jeunes des halls d'immeubles, mendiants), elles ne se sentent pas concernées, tout en ayant le sentiment d'être au quotidien les principales victimes de l'insécurité<sup>5</sup>.

La gestion de l'urgence et du risque de désordre par l'urgence et dans l'urgence contribue à occulter les inégalités sociales sous-jacentes. Elle constitue une régression en matière de solidarité en ce sens où elle euphémise les écarts sociaux et sociétaux (cf. les inégalités de temps ou les inégalités écologiques) tout en durcissant les rapports à l'autre par le rejet de « ces pauvres que les Français ne veulent pas voir près de chez eux »<sup>6</sup>.

5 Jean-Michel Helvig, Rattrapage, *Libération*, 14 janvier 2003.

6 Ces pauvres que les Français ne veulent pas voir, *Le Monde*, 29-30 décembre 2002, p. 8.

## Références Bibliographiques

- Balibar Étienne (1992), « Inégalités, fractionnement social, exclusion. Nouvelles formes de l'antagonisme de classe? », in Affichard Joëlle & De Foucauld Jean-Baptiste, *Justice sociale et inégalités*, Paris, Editions Esprit, collection "Société", pp. 149-161.
- Begag Azouz (2002), « Frontières géographiques et barrières sociales dans les quartiers de banlieues », *Les Annales de Géographie*, n° 625, pp. 265-284.
- Belmessous Hacène, « Pour une véritable "politique" de la ville », *Urbanisme*, mars-avril 1998, pp. 50-54.
- Black Richard (1994), « Livelihoods under Stress: A Case Study of Refugee Vulnerability in Greece », *Journal of Refugee Studies*, vol. 7, pp. 360-377. Repris dans Hamnett Chris, *Social Geography. A Reader*, Arnold, London, 1996, pp. 167-182.
- Bourdieu Pierre, *La Misère du monde*, Editions du seuil, 1993.
- Delevoye Jean-Paul, *Cohésion sociale et territoires*, La documentation française, 1997.
- Dow K. (1992), « Exploring Differences in our Common Future(s): the Meaning of Vulnerability to Global Environment Change », *Geoforum*, vol 23, pp. 417-436.
- Estèbe Philippe, « Instruments et fondements de la géographie prioritaire de la politique de la ville (1982-1996) », *Revue française des affaires sociales*, n° 3, juillet-septembre 2001, pp. 25-38.
- Fassin Didier, « Politique des corps et gouvernement des villes. La production locale de la santé publique », in Fassin Didier (Dir.), *Les figures urbaines de la santé publique. Enquête sur des expériences locales*, Editions La Découverte, 1998, pp. 7-46.
- Harrington M. (1967), *L'autre Amérique, la pauvreté aux États-Unis*, Gallimard, coll. Témoins.
- Milano Serge (1982), *La pauvreté en France*, Ed. Le Sycomore.
- Milano Serge (1988), *La pauvreté absolue*, Hachette, coll. "Mutations".
- Oris Michel (Coord.), Eggericks Thierry, Capron Catherine, Hermia Jean-Pierre, Poulain Michel, Van der Straten Étienne (2001), *Démographie, aménagement du territoire et développement durable de la société belge, Programme leviers d'une politique de développement durable. Démographie, aménagement du territoire et développement durable de la société belge*, convention HL/DD/018, 119 p.  
<http://www.belspo.be/belspo/ostc/geninfo/publ/>

- Papayanis Marylin Adler, « Sex and the revanchist city: zoning out pornography », *Environment and Planning D: Society and Space*, 2000, vol. 18, pp. 341-353.
- Peet Richard (1975), « Inequality and poverty: a marxist-geography theory », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 65, n° 4, pp. 564-571.
- Pierru Frédéric, compte rendu des ouvrages de Didier Fassin dans *Politix*, n° 59, 2002, pp. 197-207.
- Sauvaître Claire, *Espaces de la pauvreté et territorialités des "exclus" dans le champ d'une ville moyenne: l'exemple de Pau*, Thèse de géographie soutenue à l'université de Pau, décembre 2001 (Dir. Guy Di Méo).
- Séchet Raymonde, David Olivier, Quintin Philippe (2002), « Les familles monoparentales et la pauvreté », La Documentation française, *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion 2001-2002*, pp. 247-290.
- Sélیمانovski Catherine, *L'inscription spatiale de la pauvreté. Le cas de Strasbourg et du Bas-Rhin*, thèse de géographie soutenue à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, novembre 2002, direction Jean-Luc Piermay.
- Smith Neil (1996), *The new urban frontier. Gentrification and the revanchist city*, Routledge.
- Watts M. J. & Bohle H. G. (1993), « The Space of Vulnerability: the Causal Structure of Hunger and Famine », *Progress in Human Geography*, vol. 17, n° 1, pp. 43-67.